

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 21 mars 2024

Direction Administration Générale – Elections – Services à la Population

N° 11.03.2024.26

Objet : Subvention d'équipement 2024 octroyée au club de boxe « Scorpion Team »

Date de la convocation : 13 mars 2024

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 26

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mmes Sylvie OMONT, Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

POUVOIRS :

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Madame Fabienne TELLIEZ.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur David BEAUCOUSIN.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Mélanie DELACOUR.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU.

Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Rosario TARSIA.

Madame Corine PALMENTIER a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MARCHE.

Madame Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Marc BOURREAU.

ABSENTE :

Madame DEM Clélia.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur David BEAUCOUSIN

RAPPORTEUR : Rachid ARBI

Conformément aux crédits inscrits au budget 2024, il est proposé d'attribuer une subvention d'équipement au club de boxe « Scorpion Team » d'un montant de 1500€, lui permettant l'acquisition de matériel nécessaire à son activité.

Au vu des différentes demandes recueillies en termes de besoin sur le complexe sportif, et à la suite de séances de découverte de la boxe initiée par l'association nouvellement constituée qui ont été fort attractives, notamment pour les usagers du service jeunesse, la municipalité souhaite élargir cette offre et proposer cette discipline au plus grand nombre de cléonnais. L'association « Scorpion Team » ayant été nouvellement créée, ne possède pas encore tout

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Subvention d'équipement 2024 octroyée au club de boxe " Scorpion Team ";

Date de transmission de l'acte : 25/03/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 25/03/2024

Numéro de l'acte : 11-03-2024-26 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20240321-11-03-2024-26-DE

Date de décision : 21/03/2024

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

l'équipement nécessaire pour accueillir les adhérents. De ce fait, il est proposé de lui attribuer une subvention d'équipement de 1500€ (mille cinq cents euros).

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'attribuer une subvention d'équipement de 1500€ (mille cinq cents euros) à l'association « Scorpion Team »

INDIQUE que le versement de cette subvention d'investissement sera effectué sur présentation des justificatifs d'acquisitions.

PRECISE que la dépense correspondante est inscrite au budget de la commune sous l'imputation comptable nature 2024.

Pour copie conforme,
Cléon, le 21 mars 2024
Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : ~~25~~25/03/2024
Transmis en Préfecture le : ~~25~~25/03/2024

